

Covid-19 : Réouverture Déchetterie

La déchetterie d'Epône a rouvert le 3 juin . Les conditions de dépôt sont modifiées, notamment l'obligation de prendre rendez-vous.

Déchetterie d'Epône : réouverture le 3 juin

Particuliers et professionnels pourront de nouveau accéder à la déchetterie d'Epône. Des aménagements ont été mis en place pour être en mesure de garantir désormais le respect des mesures sanitaires et de distanciation sociale.

Dans le contexte de crise sanitaire et pendant toute la période de déconfinement, la réouverture de l'équipement s'accompagne d'un dispositif spécial qui comprend :

- des mesures de protection de la santé du personnel
- un aménagement des jours et horaires d'ouverture
- des modalités pour respecter les gestes barrière sur site
- des modifications sur les conditions de dépôts, dont la principale est désormais l'obligation de prendre rendez-vous à l'avance

Horaires d'ouverture à partir du 3 juin

- Lundi : 14h - 17h
- Mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Samedi uniquement pour les particuliers : 9h - 12h et 14h - 18h
- Fermeture les mardis, dimanches et jours fériés.

Marche à suivre et conditions pour un dépôt

- Prise de rendez-vous en amont sur le site
- Justificatifs à présenter pour les particuliers :
 - Badge ou justificatif de domicile
 - Pièce d'identité
- Justificatifs à présenter pour les professionnels :
 - Kbis prouvant que le siège de l'entreprise se trouve sur la commune de la déchetterie.
 - Carte grise
- Dépôt limité à 1 m³ par passage pour les particuliers
- Consignes sanitaires à respecter sur site
- Respecter les distances sociales et gestes barrières
- Présenter ses justificatifs à travers la vitre
- Il est recommandé de porter un masque et des gants, de se laver les mains avant et après son passage en déchetterie.
En cas de non-respect, les déposants seront refusés.

Déchetterie d'Epône

Route de Nézel - Lieu-dit "Les Beurrons" - 78680 Epône

Accessible aux :

- particuliers habitant les villes suivantes : Epône, La Falaise, Mézières-sur-Seine.
- professionnels dont le siège de l'entreprise est situé sur la commune d'Epône.

Il n'est plus possible de réserver aux déchetteries d'Aubergerville et de Gargenville. Les réservations faites avant le 27 mai sont maintenues.

NON AUTORISÉ

- Véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)

- Véhicules dépassant 1 m 90 de hauteur
- Remorques supérieures ou égales à 500 kg
- Les demandes de dépôt exceptionnel

En cas de saturation des bennes ou des contenants, la déchèterie devra fermer, le temps de procéder à l'évacuation des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire : dechetteries@gpseo.fr

Retrouvez l'actualité COVID-19 Déchets, sur gpseo.fr

Déchèteries professionnelles recensées sur le site de la Fédération Française du Bâtiment

Covid-19 : Collecte des déchets

Pendant la période de confinement, les jours de collecte ont été maintenus

Une recrudescence d'incivilités a été constatée et engendre des tournées plus longues et devenues difficilement absorbables par les équipes d'agents.

Nous appelons au civisme pour respecter les consignes de ramassage et protéger les agents.

Dans le cas contraire, les déchets ne seront pas ramassés.

SEINE & OISE GRAND PARIS
COMMUNAUTÉ DÉPARTEMENTALE

INFORMATION COLLECTE DES DÉCHETS

CORONAVIRUS COVID-19

Enfermez vos mouchoirs, masques chirurgicaux et tous les textiles sanitaires dans un sac en plastique. Jetez-le dans la poubelle d'ordures ménagères.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Déchets acceptés	Déchets interdits
Herbasse	❌ Pot de fleur en terre
Branches et fleurs	❌ Terre végétale, cailloux
Branches mortes petits branchages	❌ Souches, bûches et c.

VOLUME À RESPECTER
 Capacité de 240 litres + 2 fagots ne dépassant pas 1m de long et bien ficelés
 Capacité de déchets végétaux + 2 fagots ne dépassant pas 1m de long ficelés
 Longueur des fagots : 50 cm maximum
 Diamètre des branchages : 5 cm
 Poids total du fagot : 15 kg maximum

Collecte le 2^e et 4^e du mois

Informations : www.epone.fr | www.gpseo.com

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Déchets acceptés en déchèterie	Objets interdits à déposer en déchèterie
Bois et planches	❌ Équipements électriques et électroniques
Matras et matelas	❌ Gravats, vitres
Objets volumineux	❌ Produits dangereux

VOLUME À RESPECTER
 10 m³ maximum par foyer pour les habitations individuelles
 30 m³ pour 3 logements dans les immeubles et grands ensembles

Date de collecte des encombrants : **vendredi 12**

Informations : www.epone.fr | www.gpseo.com

Liens utiles

[Rendez-vous déchèterie](#)

[Déchèteries professionnelles](#)